

MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2026 – 47 en date du 5 juin 2026
portant attribution d'une subvention de l'Entente Athlétique d'Aubusson

Nombre de membres	15
Présents	14
Représentés	1
Votants	15
Exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auzances, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Auzances, sous la présidence de Madame Leilha BERTHON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mai 2026

Présents : Leilha BERTHON, Christine BICHON-MOREL, Jean - Pascal HELION, Françoise SUDI GUIRAL, Serge DESBOUDARD, Caroline LE CORRE, Christian SCARAMUCCIA, Marie-Claude BOUGNOUX, Yoann CHEVILLARD, Julien CITAIRE, Sonia PRUDHOMME, Jean-Yves DHOME, Mickaël NORE, Catherine YAHIA, Martine MONTAGNE.

Absents / Excusés : Julien CITAIRE

Pouvoirs : Julien CITAIRE à Christine BICHON-MOREL

Secrétaire de séance : Marie-Claude BOUGNOUX

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de de l'Entente Athlétique d'Aubusson, pour contribuer au projet de développement des sections jeunes en athlétisme. Ce projet représente une dépense globale de 37 790,00 € et une subvention exceptionnelle est sollicitée pour un montant de 500,00 € à la commune d'Auzances.

Le Conseil Municipal, souhaitant encourager les associations de la commune ou intervenant sur celle-ci, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide l'attribution d'une subvention de fonctionnement 2026 d'un montant de 400,00 € à l'Entente Athlétique d'Aubusson.

Certifié exécutoire,
A Auzances, le 5 Juin 2026
Le Maire,

Leilha BERTHON



Accusé de réception en préfecture
023-212301303-20260605-2026-47-DE
Date de télétransmission : 16/06/2026
Date de réception préfecture : 16/06/2026